

Motion des élus au Conseil d'Administration du collège Descartes de Fontenay le Fleury présentée au Conseil d'Administration du 26/11/2020

Depuis le printemps dernier, notre établissement a dû engager des dépenses supplémentaires pour la mise en œuvre du protocole sanitaire, par l'acquisition de gel hydro-alcoolique, produits d'entretien et de désinfection, masques...

Ces dépenses imprévues ont été financées sur les fonds propres de notre collège, au détriment du budget alloué à son fonctionnement, alors qu'elles auraient dû l'être par le Conseil Départemental.

Par conséquent, nous demandons :

- le remboursement par le Conseil Départemental des sommes déjà engagées en 2020,**
- l'évaluation des besoins pour l'année civile en cours et l'année 2021, afin que les dépenses nouvelles fassent l'objet d'un financement spécifique sous forme de subvention de la collectivité territoriale de rattachement, ou que celle-ci fournisse directement à notre établissement les produits d'entretien nécessaires.**

Par ailleurs, la crise sanitaire et les protocoles successifs entraînent une surcharge de travail pour les agents d'entretien : nettoyage approfondi et désinfection des salles, des couloirs et des sanitaires, aération des salles, besoin accru de personnels supplémentaire à la demi-pension...

Nous demandons le recrutement et l'affectation à notre établissement de plusieurs agents supplémentaires, afin que le nettoyage et la désinfection de nos locaux puisse être assurés dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur, et d'assurer au mieux la protection des élèves et des personnels.